

DÉBUT DU CHANTIER D'UN MUR ANTI-BRUIT SUR LA ROCADE

Action n°3 secteur Maladreries. Depuis lundi 17 septembre, la Ville d'Alès a lancé le chantier d'un mur antibruit sur la rocade Est, au droit du chemin de la Forêt (entre le rond-point de Leclerc et celui de l'ancien chemin de Mons).

Dans le sens nord/sud, une des deux voies de la rocade longeant le lotissement de la Forêt est coupée à la circulation, depuis lundi 17 septembre matin.

Le chantier, d'une durée de trois mois (livraison prévue mi-décembre), consiste à ériger un mur anti-bruit absorbant de 4 à 5 mètres de haut, sur une longueur totale de 300 mètres environ. Ce mur métallique de couleur sable limitera les nuisances sonores pour les riverains du lotissement de la Forêt. Non végétalisé, il sera conçu de façon à ne pas entraver l'écoulement des eaux pluviales.

Ce chantier est réalisé par l'entreprise SCAIC, sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Alès dans le cadre de l'opération "Mon quartier dans ma ville" (action n°3 du secteur Maladreries/Pierre Plantée/Montée de Silhol).

A lire aussi